

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 22 NOVEMBRE 2012 A MALABO**

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale s'est réuni en session extraordinaire, le jeudi 22 novembre 2012 à Malabo, République de Guinée Equatoriale, sous la présidence de Monsieur Luc OYOUBI, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable de la République gabonaise, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le Conseil a pris connaissance de l'évolution récente de la conjoncture économique des pays membres de la CEMAC et des prévisions révisées pour l'année 2012. Il s'est ainsi félicité des perspectives macro-économiques favorables de la zone avec une accélération du taux de croissance à 5,6 % en 2012 contre 5,3 % en 2011, en dépit du ralentissement de la croissance économique mondiale. Toutefois, il s'est préoccupé de la détérioration des comptes publics et extérieurs ainsi que de l'accentuation des tensions inflationnistes à 3,5%, au-dessus de la norme communautaire.

Le Conseil d'Administration a également pris acte des Rapports des réunions du Comité d'Audit des 28 et 29 septembre 2012 à Libreville et du 22 au 25 octobre 2012 à Yaoundé. Il a ainsi approuvé le choix du Cabinet MAZARS Cameroun en qualité de deuxième Commissaire aux comptes de la BEAC pour une période de 3 ans, à compter de l'exercice 2013.

Enfin, le Conseil a délivré son avis conforme sur le projet de Règlement portant insaisissabilité des comptes et actifs des établissements de crédit à la Banque Centrale./-

Le Président du Conseil d'Administration,



Luc OYOUBI